



Procès-Verbal

De l'Assemblée Générale Ordinaire 2025

Samedi 29 mars 2025
Lycée Colbert Lorient

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
 - 1.1. Mot de bienvenue du Président de la Ligue
 - 1.2. Intervention du président de la CSR
 - 1.3. Mot de bienvenue du proviseur du lycée Colbert
 - 1.4. Mot de bienvenue du représentant du LAC club support
 - 1.5. Rapport du Président de la CSR
2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 2 avril 2022 – **vote**
3. Intervention du Président de la Ligue
4. Intervention de la Secrétaire Générale : rapport moral – **vote**
5. Présentation des Bilan et Compte de Résultat 2024 et Affectation du résultat – **vote**
6. Montant des cotisations annuelles des clubs affiliés – **vote**
7. Présentation du Budget prévisionnel 2025 – **vote**
8. Approbation des comptes rendus d'activité des commissions régionales – **vote**
9. Intervention des Conseillers Techniques
10. Intervention du Directeur
11. Intervention de Monsieur Frédéric Burlett, Trésorier de la FFA



1 Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

1.1 Mot de bienvenue du Président de la Ligue, Jean Marc BERAUD

Chers amis, je vous souhaite la bienvenue à Lorient pour participer à notre Assemblée Générale Ordinaire.

Je vous remercie de votre présence pour ce rendez-vous annuel et pour faire le point sur les activités de l'Athlétisme breton sur l'année 2024, année particulièrement marquante pour des gens investis pour la pratique et le développement de notre sport.

Mais et traditionnellement avant de commencer nos débats, comme tous les ans, je vais vous proposer de nous recueillir un moment pour avoir une pensée à ceux qui nous ont quitté, leur rendre hommage et honorer leur mémoire, leurs engagements ont contribué à la vie et à l'essor de notre Ligue et de notre discipline.

ET parmi eux, Madeleine BUNEL, Michel NEZET, Georges BOURQUIN, Fabrice PINEAU et Didier COATMALEC.

Si vous voulez bien observer un moment de recueillement.

Je vous remercie...

Nous voici donc réuni au Lycée Jean-Baptiste COLBERT et je tiens particulièrement à remercier Monsieur Ludwig ROPERT, Proviseur du Lycée. Merci Monsieur Le Proviseur !

A ces remerciements, j'y associe le Comité Départemental du Morbihan, l'Athlé Pays de l'Orient et plus particulièrement le Lorient Athlétique Club de nous avoir proposé ce lieu où ce n'est pas la 1ère fois que le Lycée COLBERT accueille l'AG de la Ligue, la dernière, c'était en 2008 pour une AG Elective où notre ami Jean-Luc PAUGAM, aujourd'hui Référent breton au Comité d'Ethique et de Déontologie, avait été réélu.

Je tiens à excuser certaines personnalités invitées n'ayant pu se joindre à nous :

M. Loïc CHESNAIS-GIRARD, président du Conseil Régional de Bretagne, M. Pierre POULIQUEN, vice-président du Conseil Régional de Bretagne en charge des Sports et président de la conférence Régionale du Sport et du Campus de l'Excellence, M David LAPPARTIENT, président du Conseil Départemental du Morbihan, Mme Marianne BESEME, Déléguée régionale académique DRAJES BRETAGNE, M. Yannick MORIN, président du CROS Bretagne.

Par contre, nous avons la présence de notre ami Jean-Luc BOURRELIER, le nouveau président du Comité Départemental d'Athlétisme du Morbihan.

Et puis, c'est un grand plaisir de recevoir celui qui a traversé la France d'Est en Ouest, Monsieur Frédéric BURLETT, nouveau Trésorier Général de la Fédération Française d'Athlétisme qui représente le président, Jean GRACIA.

Je laisse la parole à Monsieur Ludwig ROPERT, Proviseur du Lycée Jean-Baptiste COLBERT. »

1.2 Intervention du proviseur du lycée Colbert, Ludwig ROPERT

« Merci à tous de votre présence. C'est un honneur de vous accueillir ici au lycée Colbert d'autant plus que pour le lycée Colbert les activités sportives et l'implication des jeunes dans le sport est un des marqueurs forts de notre établissement.

C'est un établissement qui accueille à peu près 1350 jeunes en formation. On a l'avantage d'avoir une très grande diversité avec des filières générales, technologiques et professionnelles et surtout pour ce qui nous intéresse plus exactement aujourd'hui des activités sportives, nombreuses et variées dont l'athlétisme bien sûr mais on a aussi de la danse, du badminton, du basket, du handball dans le cadre d'une section sportive et aussi un partenariat nouveau qui s'est ouvert avec le club de cyclisme de Lanester qui est pour cette année une option et qui a vocation à devenir une véritable section sportive à la rentrée prochaine de septembre. Nous avons de nombreux déplacements ayant la chance de bénéficier d'une équipe d'EPS, très impliquée et

engagée, avec des activités à la fois très riche mais aussi des compétiteurs de très bon niveau. Nous avons régulièrement des sélections au niveau national et très régulièrement au niveau régional. C'est un marqueur fort de la vie de l'établissement et une volonté très forte du lycée et de ses équipes de poursuivre ce développement sportif avec un projet le développement d'un pôle multimodal sportif à Lorient qui pourrait d'ailleurs aussi être ouvert aux différents clubs de manière à créer un bol majeur de pratique de sport à la fois sur la ville, sur le département et bien sûr sur le lycée Colbert donc on travaille. On réfléchit beaucoup sur ce projet. Les besoins sont forts sur le territoire.

Quand Mikael RIOU m'a posé la question de vous accueillir cela m'a paru une simple formalité. »

1.3 Intervention du représentant du Lorient Athlétisme Club, club support, Mikael RIOU

« Je suis ravi de vous accueillir ici grâce à notre proviseur Ludwig ROPERT. Effectivement, il a accepté immédiatement l'organisation de l'Assemblée Générale de la Ligue au sein de l'établissement.

Je remercie également le Comité Départemental du Morbihan d'avoir accepté que ce soit ici et ainsi que le club l'APLO de 1190 adhérents et le LAC dont j'ai été président pendant 6 ans.

François LE ROUZIC, Président du LAC, en compétition aujourd'hui, vous salue très chaleureusement. Le Lac est un club qui a 6 ans de 384 licenciés cette année.

En ce qui concerne l'établissement où je suis professeur d'EPS, 45 élèves pratiquent l'athlétisme sur une piste en tartan de 250 m avec des aires de lancers et de sauts. »

1.4 Rapport du président de la CSR, Gérard PINEL

Pour rappel, conformément à l'article 8 des statuts de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme, les électeurs à l'Assemblée Générale sont les clubs (représentés par le Président ou une personne avec un pouvoir).

Conformément à l'article 9.4 des statuts de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme, la Commission des Statuts et Règlements de la Ligue est chargée de vérifier la validité des pouvoirs des représentants des clubs. Elle est compétente pour statuer sur toute contestation se rapportant à ces pouvoirs.

Le quorum, fixé par l'article 11 des statuts de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme est fixé à la moitié au moins des Clubs représentant au moins la moitié du nombre de voix plus une détenue par l'ensemble des Clubs votants de la Ligue, soit 75 clubs représentant au moins 211 voix.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Le nombre de clubs présent ou représenté s'élève à 130 clubs représentant 395 voix.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LBA - 26 MARS 2025 - LORIENT	CDA 22	CDA 29	CDA 35	CDA 56	TOTAL	QUORUM
TOTAL DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS	25	25	45	35	130	75
TOTAL DES VOIX PRÉSENTES OU REPRÉSENTÉES	72	83	146	94	395	211
TOTAL DES MEMBRES	28	27	53	39	147	75
TOTAL DES VOIX	76	89	155	100	420	211

L'Assemblée Générale constate que le quorum est réuni et qu'elle peut valablement délibérer sur l'ordre du jour. Aucun vote portant sur des personnes n'étant prévu à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, les votes s'effectueront à main levée et

seront publics, à moins que le vote à bulletin secret soit demandé par au moins dix représentants de Clubs issus d'au moins deux départements. La majorité simple des suffrages exprimés est requise pour tout vote conformément aux statuts.

Emargements :

CD ATHLE COTES D'ARMOR (022)		Licenciés	Voix ok
022011	AC KENANAIS SAINT QUAY PERROS	35	1
022035	AS POMMERET	40	1
022049	TREGOR GOELO ATHLETISME GUINGAMP	262	5
022054	LE PENTHIEVRE A.*	6	1
022057	S/L COTE DE PENTHIEVRE ATHLETISME-COURIR ENSEMBLE	158	4
022059	ATHLETISME SUD 22 *	5	1
022060	SAINT-BRIEUC ATHLETISME	242	5
022062	AL PLOUFRAGAN	85	
022066	S/L ATHLETISME LOUDEAC	207	5
022072	S/L PLERIN ATHLETISME	192	4
022073	PLUMAUGAT ATHLETISME	174	4
022076	S/L JS PLOUGENAST	21	1
022077	ETABLES AC	72	2
022078	AS BEGARD	144	3
022082	US BROCELIANDE ALH	8	
022087	S/L AC MERDRIGNAC	142	3
022088	S/L LAMBALLE AC	118	3
022095	RANCE JOGGING	52	2
022099	LANNION ATHLETISME	299	5
022106	ATHLETIC CLUB DE PENVENAN	55	2
022107	PAYS DE PAIMPOL ATHLETISME	151	4
022108	ATHLETIC CLUB DE LA RANCE DINAN	162	4
022109	CLUB ATHLE PLESTIN	42	1
022111	TRAIL DE GUERLEDAN	5	1
022113	LANGUEUX PASSION RUNNING	7	1
022116	TREGUEUX LANGUEUX ATHLETISME	409	7
022117	S/L ATHLETISME SUD 22 ROSTRENEN	99	2
022118	TEAM BREIZLINE	12	
28 clubs/25 clubs représentés		3204 licenciés	72 voix ok

CD ATHLE FINISTERE (029)		Licenciés	Voix ok
029001	AL CARHAIX-PLOUGUER	151	4
029006	CAB PONT L'ABBE	283	5
029010	STADE BRESTOIS *	410	7
029011	S/L STADE LESNEVEN	121	3
029012	ULAC PAYS FOUESNANTAIS	173	4
029013	BANNALEC PAYS DE QUIMPERLE ATHLETISME	269	5
029036	LEON-TREGOR ATHLETISME*	5	1
029037	QUIMPER ATHLETISME	488	7
029038	S/L CLUB ATHLETIQUE DE LANDIVISIAU	101	3
029039	S/L CA MORLAIX	231	
029040	ST POL DU LEON AC	117	3
029043	S/L PLOUZANE ATHLETIC CLUB MARCHE ATHLETISME COURSE A PIED	212	5
029045	IROISE ATHLETISME*	165	4
029046	S/L CA DE GUILERS	168	4
029048	S/L ES CORSEN	69	2
029049	PAYS DE LANDERNEAU ATHLETISME	234	5
029052	SEMELLES DE VENT	7	1
029058	COURIR A CHATEAULIN	26	1
029059	S/L PAYS DE BREST ATHLETISME	45	1
029063	ENTENTE CUM	6	1
029064	CLUB ATHLE PLAISIR DOUARNENEZ	54	2
029069	LE SOUFFLE DES ABERS LANNILIS	174	4
029071	CONCARNEAU OLYMPIQUE ATHLETISME	115	3
029072	KERHORRES ORGANISES EN ASSOCIATION DE LOISIRS ATHLETIQUES	151	4
029077	REDEGE PLOUGASTELL	28	1
029078	BRIEC GLAZIK ATHLETISME	113	3
029079	LE PARDON DU TRAIL	0	
27 clubs/25 clubs représentés		3916 licenciés	83 voix ok

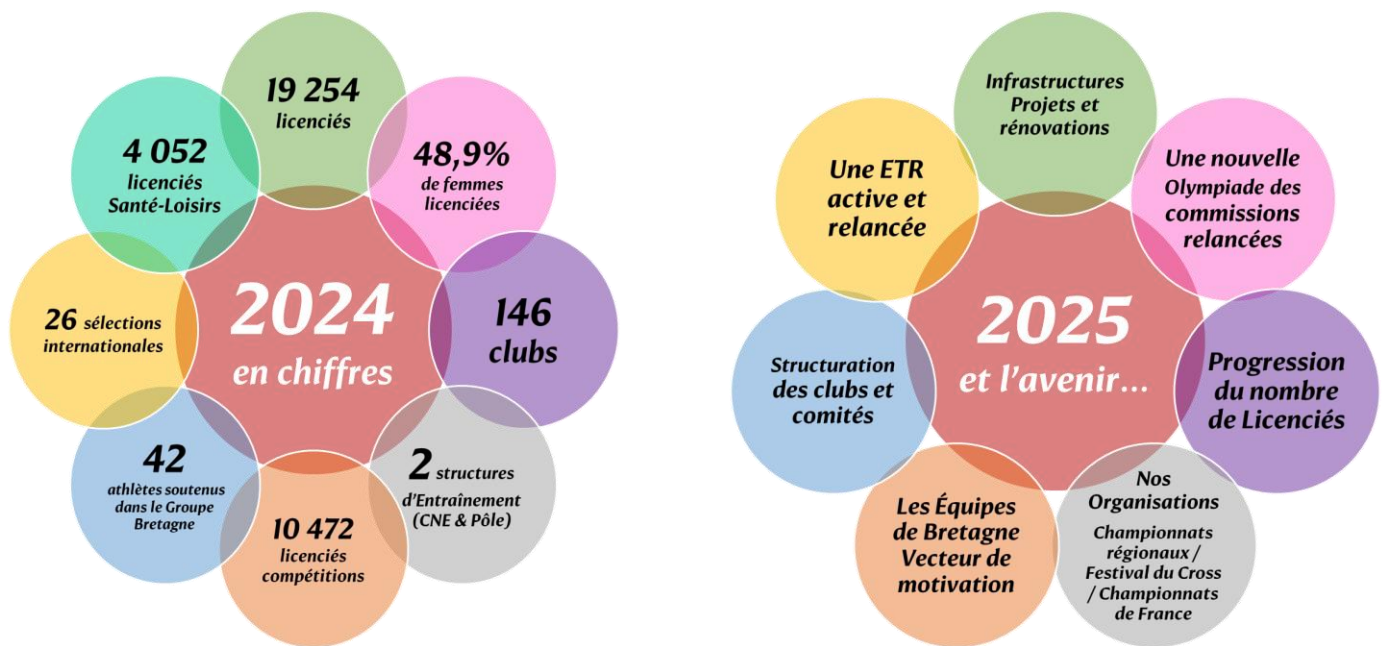
	CD ATHLE ILLE ET VILAINE (035)	Licenciés	Voix ok
035001	S/L AL SAINT-MARC-LE-BLANC	136	3
035007	S/L ASP TT RENNES	279	5
035011	CJF SAINT-MALO	443	7
035013	CPB RENNES	295	5
035022	JA MELESSE	188	4
035023	S/L LA VIGILANTE DE FOUGERES	232	5
035032	STADE RENNAIS ATHLETISME*	539	7
035035	US LIFFRE	335	6
035038	ATHLETIC PONT-REAN	284	5
035042	HAUTE BRETAGNE ATHLETISME *	6	1
035043	S/L AURORE VITRE	151	4
035044	S/L JEUNES ARGENTRE	44	1
035045	S/L AC HAUTE VILAINE	609	7
035048	S/L TA RENNES	369	6
035066	S/L JANZE ATHLETISME PAYS DE LA ROCHE AUX FEES	271	5
035067	S/L E. DE CHARTRES DE BRETAGNE	226	5
035068	S/L AC CESSON	164	4
035069	ACIGNE JOGGING	6	0
035072	EA PAYS DE BROCELIANDE	578	7
035075	US VERN	93	0
035086	UAS OUEST-FRANCE RENNES	6	0
035098	CS GARNISON RENNES	49	1
035105	S/L ASPHALTE GUIPEL	64	2
035110	AS DES MUNICIPALITÉS RENNES METROPOLE	17	1
035112	S/L JEANNE D'ARC DE BRUZ	94	2
035114	ATHLE DUPAYS DE REDON	241	5
035118	S/L BAIN DE BRETAGNE ATHLETISME	146	3
035119	OUEST ATHLETISME 35	164	4
035120	S/L COPACEEN	454	7
035124	S/L COMBOURG ATHLETISME	174	4
035126	S/L PACE EN COURANT	52	2
035128	ATHLE PAYS DE FOUGERES *	5	1
035129	BRUZ ATHLETISME	99	2
035130	ELAN CESSON	63	2
035132	COUREURS D EXTREME	41	1
035134	US SAINT GILLES	24	1
035136	E.A.C.*	5	1
035137	US GUIPRY MESSAC A	28	0
035138	REDEK A BRETEIL	47	1
035465	SAINT MALO SPORTS LOISIRS	67	2
035466	ASSOCIATION SPORTIVE RENNES CAP-MALO	5	0
035467	ENTENTE ATHLETIQUE SAINT MALO	50	1
035471	COURIR A SAINT GREGOIRE	11	0
035472	LES JOGGERS DU COUESNON	11	0
035477	LA TEAM DU BREIZH FLAG TRIP TOUR	5	0
035478	S/L CLUB SPORTIF DE BETTON	130	3
035480	COURIR A CANCALE	17	1
035481	S/L UNION ATHLETIQUE CHATEAUBOURG	205	5
035482	ATHLETIC CLUB BRETILLIEN*	5	1
035483	LES METROPOLITAINES DE ST GREGOIRE	7	1
035484	S/L ATHLETIQUE COTE DEMERAUDE	112	3
035487	COMITE DORGANISATION DUNION RENNAISE SPORT SANTE	5	1
035488	EGLANTINE ATHLETIC CLUB	5	1
	53 clubs/45 clubs représentés	7656 licenciés	146 voix ok

	CD ATHLE MORBIHAN (056)	Licenciés	Voix ok
056006	ASPTT VANNES	8	1
056009	CEP LORIENT	76	2
056026	CIMA PAYS D'AURAY	554	7
056027	S/L ENTENTE SPORTIVE EST MORBIHAN	163	4
056032	ACRLP LOCMINE-PONTIVY-PLOERMEL*	5	1
056033	S/L ACR LOCMINE	251	5
056034	S/L RL PONTIVY	370	6
056035	ATHLE DU PAYS DE VANNES *	5	1
056037	S/L ATHLE THEIX	103	3
056046	ATHLE RHUYS	85	2
056047	S/L US ARRADON	180	3
056065	S/L CAS INGUINIEL	8	
056067	ESCAPADE MALESTROIT	11	1
056070	S/L COURIR A SAINT AVE	364	6
056071	CA REGION QUESTEMBERTOISE	85	2
056072	COURIR AURAY VANNES	5	1
056073	S/L AMICALE LAIQUE DE PLOEMEUR	72	2
056078	QUEVEN ATHLETISME	195	4
056079	S/L ELVINOISE ATHLE- PAYS D ELVEN	9	1
056081	S/L PLOEREN ENDURANCE	39	1
056083	ATHLE PAYS DE L'ORIENT*	5	1
056084	S/L HENNEBONT ATHLETISME	342	6
056085	S/L GROUPE ATHLETIQUE GUIDELOIS	167	4
056087	MARATHON DE VANNES	6	1
056088	S/L VANNES ATHLETISME	364	6
056090	ATHLETISME PAYS DE PONTIVY	141	3
056091	S/L LARMOR ESTRAN ATHLETISME	143	3
056092	ENTENTE ATHLETIQUE SENE ELVEN*	5	1
056093	L'ULTRA MARIN, RAID DU GOLFE DU MORBIHAN	122	
056095	COLPO ATHLE PLAISIR PAYS DE LANVAUX	119	3
056096	S/L SENE ATHLETISME	33	1
056097	QUIBERON SPORT NATURE	11	1
056101	LA VANNETAISE	5	
056102	S/L LORIENT ATHLETISME CLUB	288	5
056103	S/L GREGAM ATHLE	99	2
056104	S/L RUN IN SENE	18	1
056105	S/L SERENTAISE ATHLETISME	55	2
056106	BREVEL TRAIL	6	
056107	ATHLE SUD 56	6	1
	39 clubs/35 clubs représentés	4473 licenciés	94 voix ok

1.5 Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 1 avril 2023 -vote

Le PV est approuvé à l'unanimité des clubs présents et représentés.

1.6 Intervention du Président de la Ligue, Jean Marc BERAUD



« Mesdames et messieurs les présidents des clubs, mesdames et messieurs les représentants des clubs, mesdames et messieurs les membres du Comité Directeur de la Ligue et des Commissions régionales ;

Nous sommes à nouveau réunis pour ce rendez-vous annuel, nécessaire, réglementaire et statutaire et qui nous permet de faire le bilan d'une année d'activité sportive et administrative.

Je vais prendre pour appui les 2 diapositives suivantes pour faire un court résumé de nos activités et des éléments clés et marquants de l'année 2024.

Année très particulière, exceptionnelle même et qui restera à tout jamais dans nos mémoires, une année Olympique avec les Jeux Olympiques chez nous, en France, après un siècle d'absence, d'attente...

- 19254 licenciés,

Le nombre de licenciés à la clôture de la saison sportive et comme tous les ans depuis une dizaine d'année, un record absolu, mais je ne veux pas empiéter sur l'excellente présentation que nous fera Marie-Paule CORRE, notre Secrétaire Générale.

Cet élément fort montre et prouve la grande capacité des clubs bretons, au nombre de 146 en 2024, 147 aujourd'hui, à accueillir des adhérents et surtout à les garder aux seins de leurs structures grâce à une vie de club dynamique en offrant une déclinaison variée des activités proposées par notre Fédération...

Le nombre croissant de pratiquants des activités de Sport Santé le démontre, Running, Marche Nordique, Athlé FIT, 4 052 en 2024 !

- 48,9% de femmes licenciés, nous ne sommes pas très loin de la parité et ce chiffre progresse d'année en année...

Je ne vais pas plus loin dans cette analyse, Marie-Paule, va vous faire une présentation très détaillée et très précise avec tous les éléments sur les licences.

Un autre indicateur de vitalité de nos structures, la réussite, les résultats sportifs, la performance : les 26 sélections internationales des athlètes bretons qui figurent dans notre Groupe de Bretagne avec ses 42 athlètes soutenus par la Ligue.

Mais sur ce domaine qui est malgré tout et avant tout « le cœur de métier » de notre discipline sportive, il faut revenir sur ce moment suspendu dans le temps, où nous avons eu l'impression réelle ou pas, que le monde (pas très fun en ce moment) s'est arrêté pendant 15 jours avec la trêve Olympique...

Et en ce qui nous concerne, un Stade de France à guichets fermés, session du matin, session du soir, dans une ambiance chaleureuse et festive que les 210 invités de la Ligue, le 3 août ont apprécié.

Cette invitation était le juste retour pour ceux qui tout au long d'une année sportive donnent de leur temps et de leur énergie pour que nos compétitions soient de qualité et permettent à nos athlètes de réaliser des performances.

A ce sujet des officiels, juges, outre les athlètes Olympiens, nous avons eu une vingtaine d'officiels Olympiens qui ne faut pas oublier et saluer leurs grandes compétences.

Une juste reconnaissance du savoir-faire breton !

Pour revenir aux athlètes, ces Olympiens pour qui nous avons eu les yeux de Chimène, leur présence aux Jeux Olympiques est le fruit d'un travail remarquable des clubs bretons, et d'une réflexion commune avec la Ligue qui a abouti à un projet et des actions qui ont contribué à une représentation exceptionnelle d'athlètes bretons.

Je sais que vous connaissez parfaitement votre histoire de l'athlétisme breton, que la présence au sein de l'Equipe de France Olympique d'athlètes bretons n'a jamais été très importante, si toutefois, il y avait une présence bretonne... Jamais plus de 2 bretons, parfois 1 Bretonne ou 1 breton, des fois aucun breton...

Je me souviens de réflexions et d'échanges courant 2023 avec Alain DROGUET où nous commençons à rêver d'une présence multiple à Paris. Et du rêve un peu fou, nous avons eu 6 bretonnes et bretons aux JO de Paris !

Pour le plaisir, je les cite : Solène GICQUEL (Stade Rennais), Maël GOUYETTE (HBA), Shana GREBO (HBA), Agathe GUILLEMOT (HBA), Léna KANDISSOUNON (HBA) et Tom REUX (ACB).

Et citons également et il le mérite bien puisque médaillé sur 1 500m, Antoine PRAUD (HBA) aux Paralympiques.

La participation et la présence aux JO, C'est dû au travail effectué dans les clubs, la qualité des encadrants, des entraîneurs et notamment sur nos structures, Pôle Espoirs et CNE (Centre National d'Entraînement) sous la houlette d'Antoine GALOPIN avec les interventions de Philippe GEFROUAIS, Régis QUERARD, Marc REUZE et Marc ROBERT.

Sur le Pôle Espoirs, partie pré-Bac, avec la Section Sportive Scolaire du Lycée de Sévigné avec l'énorme travail d'Alain DROGUET.

La Ligue n'est pas restée inactive pour accompagner ces clubs, ces athlètes et les entraîneurs. Je citais, il y a quelques instants, les 26 sélections internationales des athlètes bretons qui figurent dans notre Groupe de Bretagne avec ses 42 athlètes soutenus par la Ligue.

Les résultats obtenus sur les différents championnats de France des athlètes bretons montrent la qualité du travail effectué dans les clubs et dans nos structures.

Autre satisfaction en 2024, la sélection bretonne à la Coupe de France Minimes, l'une des plus belles compétitions que nous devons au travail de la Commission Nationale des Jeunes avec l'adhésion de l'ensemble des Ligues. En 2024, cette compétition se déroulait à Dijon.

Également, les résultats sur les compétitions telles que le Challenge National Equip'Athlé où l'on retrouve le Cercle Jules Ferry Saint-Malo Athlétisme et le Haute Bretagne Athlétisme qui représentent fièrement la Bretagne.

Nous avons aussi sur cette diapositive, l'image du Festival du Cross à Carhaix, où avec l'aide de l'ALCP, nous avons pu proposer 4 jours de cross aux scolaires, universitaires, à nos athlètes, aux meilleurs français et françaises venus rechercher une sélection pour les Europe de Cross,

Revenons aussi sur une année 2024 riche en événements et compétitions régionales et même nationales sur notre territoire, en salle, dans les labours, sur piste, sur route, sur Trail.

J'en citerai quelques-unes, que les autres me pardonnent ; le Bretagne de Cross-country à Merdrignac organisé avec l'AS22, le Bretagne estival à Redon avec l'Athlé Pays de Redon qui fut suivi d'une finale nationale des Pointes d'Or, toujours à Redon.

Le France en salle U23 et Nationaux à Saint-Brieuc avec les clubs du Comité Départemental des Côtes d'Armor.

Le Challenge Mario GATTI, etc... Le Championnat de France de 10 000m sur le stade Chasseboeuf à Pacé avec l'organisation portée par le club de Pacé en Courant...

N'oublions pas les formations organisées par la Ligue envers les dirigeants, les officiels, les encadrants, notamment celles offertes aux clubs dans le cadre de la rentrée 2024 et l'après Jeux Olympiques.

Maintenant, passons à la diapositive suivante, voici l'année 2025.

Je viens de parler de l'effet JO et nous constatons oh combien, il booste le nombre de nos licenciés, lequel progresse toujours...

Mais 2025, c'est avant tout, le début d'une nouvelle Olympiade, une nouvelle équipe que vous avez élue et renouvelée à 60%...

Je tiens à remercier l'ensemble les membres du Bureau Exécutif, les membres du Comité Directeur pour leur investissement, nous avons beaucoup de travail et le 1^{er} objectif sera avec l'aide de nos amis des Comité Départementaux de rédiger le Projet Sportif Territorial, notre Plan de Développement pour l'Olympiade, jusqu'en 2029...

Ne nous trompons pas, si nous voulons continuer notre progression, donner du souffle aux acteurs de l'athlétisme breton, nous devons travailler et œuvrer ensemble, Ligue et Comités !

Mettre en place les structures nécessaires comme le Conseil territorial, l'ETR Pro...

Les choses se mettent en place, les Commissions régionales s'installent progressivement, j'ai le plaisir de vous annoncer si vous ne l'aviez pas encore noté, nous avons une Commission de l'Athlétisme Master qui s'est mis au travail avec Philippe DUFEAL...

Les commissions réglementaires, la CSR (Gérard PINEL), la CSOE (Jean-Luc PAUGAM).

Les commissions du domaine sportif sont déjà au travail et dès le lendemain de l'AG électorale de novembre dernier, la CSO avec Alain TALARMIN, la COT et Kevin LOZACH ont entamé des réflexions sur l'organisation de nos championnats, les procédures d'engagement permettant un travail efficace de ceux qui préparent les compétitions. Un livret à destination des officiels bretons est à la relecture et sera prochainement disponible...

Je m'arrête sur nos championnats et plus particulièrement celui en salle, le samedi 18 janvier...

Nous sommes assez fiers de dire qu'en Bretagne faisons organiser des compétitions et que nous ne manquons de qualité dans ce domaine.

Mais force est de constater que nous avons connu un samedi sans, un samedi noir où comme aimait à le répéter un ancien Président de la République : « elles volent en escadrilles » !

Je tiens à présenter aux clubs bretons les excuses de la Ligue, il n'est pas acceptable de mettre en difficulté les athlètes, de rendre aléatoire leurs performances. Mais également le travail des entraîneurs et des officiels.

Mais je tiens malgré tout à vous signaler que nous avons pris l'habitude d'assister ou de participer à des évènements « où tout roule ». Mais il faut savoir que toutes les compétitions ne tiennent qu'à un fil et que la moindre défaillance, humaine, mais souvent matériel peu remettre en cause la bonne organisation d'une compétition, les officiels chrono électrique, E-Logica, starters savent de quoi je parle.

Déjà, nous avons fait des achats de matériels neufs et en parfait état de marche. Les salariés de la Ligue ont préparé, étiqueté, classé, rangé le matériel de compétitions prêt à servir. Nous attendons que ceux qui les utiliserons, nous les remettent en parfait état de fonctionnement...

Pour revenir au travail des commissions régionales, elles se mettent progressivement en état de marche,

Je note la belle vitalité de la Commission Régionale de l'Education Athlétique autour de son président, Jean-François LENEVEU qui propose aux clubs bretons des Assises des Jeunes, le samedi 5 avril, nous vous y attendons nombreux...

La Commission des Equipements Sportifs autour de Pierre-Yves HARSCOUËT.

La Commission de la Marche Athlétique autour de Patricia LANDREAU et Emile HERRY. Cette CRM nous prépare une belle finale 2025 à Redon pour les 20 ans du Challenge Mario GATTI.

Je n'oublie pas les autres commissions Régionales :

- La Commission Running avec Christian FOURNIER.
- La commission Informatique et Statistiques avec Jean-Claude HERRY et Olivier BOLZER.
- La commission Animation avec une autre Olympienne : Hélène RICHTER.
- La Commission Médicale avec Chantal GASTINEAU et Cathy LESTIDAU.
- La commission Formation qui va bientôt se réunir autour de Mathieu BERTIN. Le challenge est le suivant, faire mieux que la dernière Olympiade en nombre de diplômés, soit : 168 encadrants, 581 juges, 87 délégués Antidopage, 54 dirigeants, 13 speakers, 3 diplômés d'Etat et 1 diplôme Européen.
- Et, je vous l'annonce, la commission Régionale de l'Athlétisme Master est à nouveau active et je tiens à remercier Philippe DUFEAL pour s'être engagé à la faire vivre.
- Je n'oublie pas non plus le groupe « Antidopage » très actif autour de Nathalie LE RU.
- Il reste encore à activer la commission sport Santé Bien Être, mais nous ne désespérons pas de trouver des volontaires, d'autant qu'un Challenge de Marche Nordique prend son envol. A ce sujet, vous noterez la Journée Régionale de la Marche Nordique, le samedi 26 avril au Haras de Hennebont, là aussi, venez nombreux !

Nos objectifs pour 2025 restent inchangés :

- Permettre le développement des clubs et les accompagner vers la professionnalisation. Le rôle de nos salariés, de nos Agents de Développement. Ils vous feront une présentation de leurs actions...
- Mettre en place les conditions permettant le développement de la performance et du haut niveau en Bretagne, nombre d'internationaux, de podiums et de champions de France. Le PPF, le Plan de Performance Fédéral pour la nouvelle Olympiade a été défini et validé, il change beaucoup de choses dont les structures de performance, les Pôles France et les Pôles Espoirs. Cela nous oblige à revoir notre politique d'aide à la performance, nous nous y attelons. Déjà d'excellents résultats aux championnats de France, notamment chez les jeunes : Mael-BEPHASSOU LANNURIEN, Leïla DANET, Chloé LE ROCH....Et puis, nous avons tous suivis avec un peu de fierté les Europe en salle où Agathe GUILLEMOT et Clara LIBEMANN se sont emparées de l'or sur 1 500 et sur 800.
- Mise en action des ETR.

- Permettre d'obtenir les infrastructures nécessaires pour maintenir la qualité de nos organisations. De nombreux équipements ont été rénovés, d'autres ont été construits, nous devons être les interlocuteurs privilégiés des collectivités. Comme par le passé, ce sera le rôle de la CES, Pierre-Yves HARSCOUE. Voir la salle du Morbihan... En attendant, Lamballe va être rénové et Quimper sera doté d'une grande tribune...
- Organiser et harmoniser la politique envers les catégories jeunes et les relations avec le monde scolaire. Poursuivre nos efforts dans ce domaine, quant au monde scolaire, là, nous allons avoir du pain sur la planche avec les fédérations scolaires, enfin avec une fédération...
- Permettre l'augmentation significative des clubs labellisés.
- Mettre en place les éléments permettant un développement de la Ligue en gagnant en autonomie financière.
- Favoriser aux bénévoles des clubs, l'accès à l'ensemble des formations.
- Accompagner les clubs dans le développement des nouvelles pratiques, notamment de Sport Santé Bien-Être. Permettre de mettre en place un modèle inclusif et solidaire :
 - Être une Ligue responsable face à la transition écologique dans l'organisation de nos événements.
 - Enfin, harmoniser les actions de l'athlétisme breton. C'est le point le plus important.

Un projet pour une Ligue, c'est bien sûr et avant tout des objectifs, de grands axes de développement, avec l'idée toujours présente de l'intérêt des clubs. Ces objectifs ne peuvent être atteints que si ce projet se décline au niveau départemental.

Le Projet, le Plan de développement d'une Ligue est et doit être le Projet Sportif Territorial, pensé, conçu avec le concours des Comités Départementaux et l'apport des Conseillers Technique Sportif.

C'est la raison pour laquelle que très prochainement, les élus de la Ligue, les CTS, les salariés de la Ligue, les élus des Comités Départementaux et leurs salariés vont se retrouver en séminaire pour élaborer ce PST...

Autre précision, le projet, le plan de développement d'une Ligue doit s'inscrire dans le déploiement du Plan de Développement Fédéral.

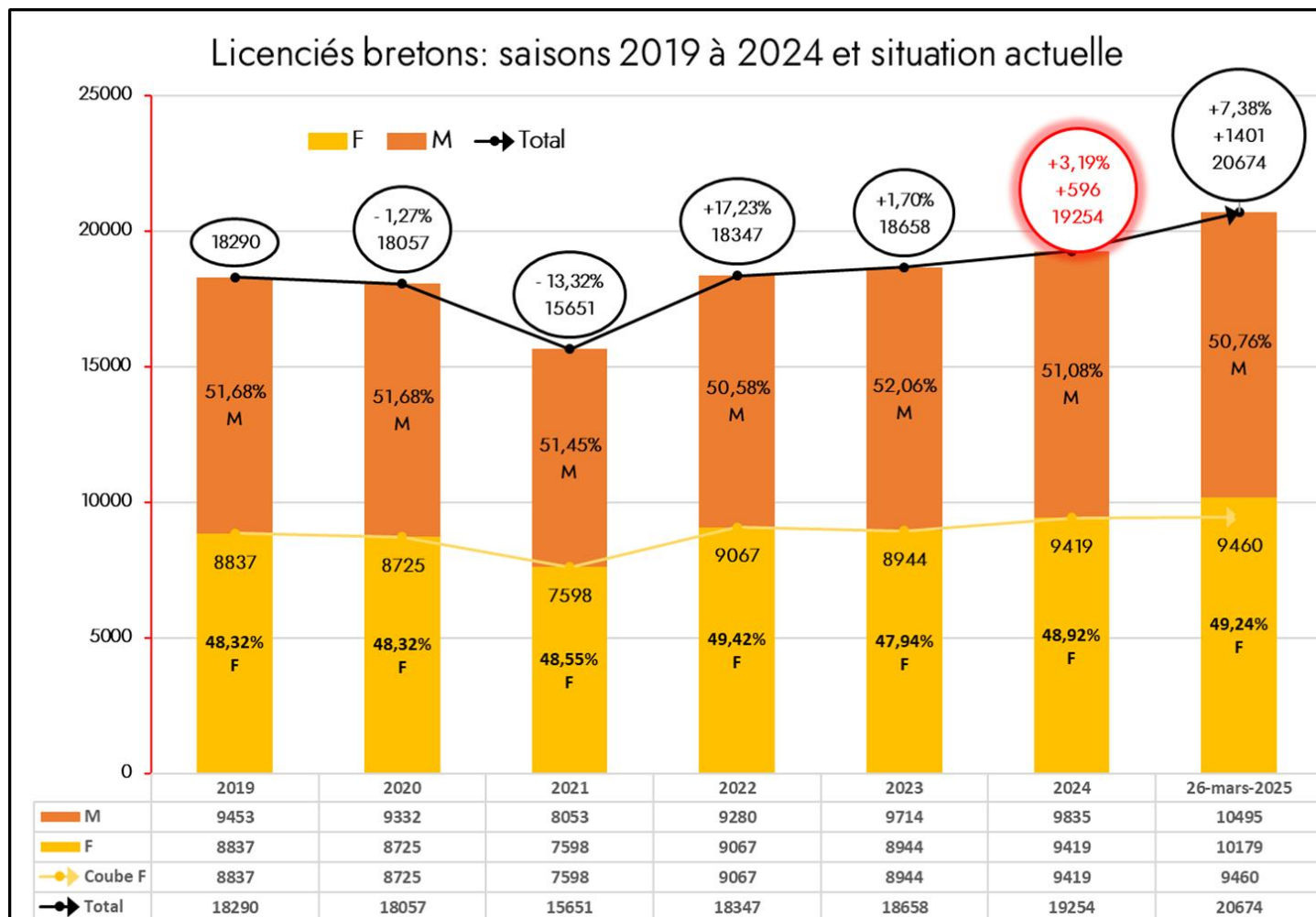
Pour terminer, je souhaite remercier nos salariés, les salariés de la Ligue, autour de Clément BAJON, une très belle équipe motivée qui travaille avec les commissions ; Coralie BRUNEL, Daï DAM, Goal-Maël TANGUY, Jean-Baptiste BARBOT et depuis la fin d'année, l'arrivée de Corentin ROSSIGNOL et ses capacités en termes de gestion financière !

Je le dis et le répète, les salariés de la Ligue sont aux services des clubs, n'hésitez pas à les solliciter...

Je vous remercie et je vous souhaite à tous une belle saison sportive ! ».

2 Intervention de la Secrétaire Générale : rapport moral – vote

2.1 Bilan de la saison 2023-2024 et situation actuelle



Record de licenciés.

Nous sommes sur des records sur les saisons 2023, 2024 et 2025

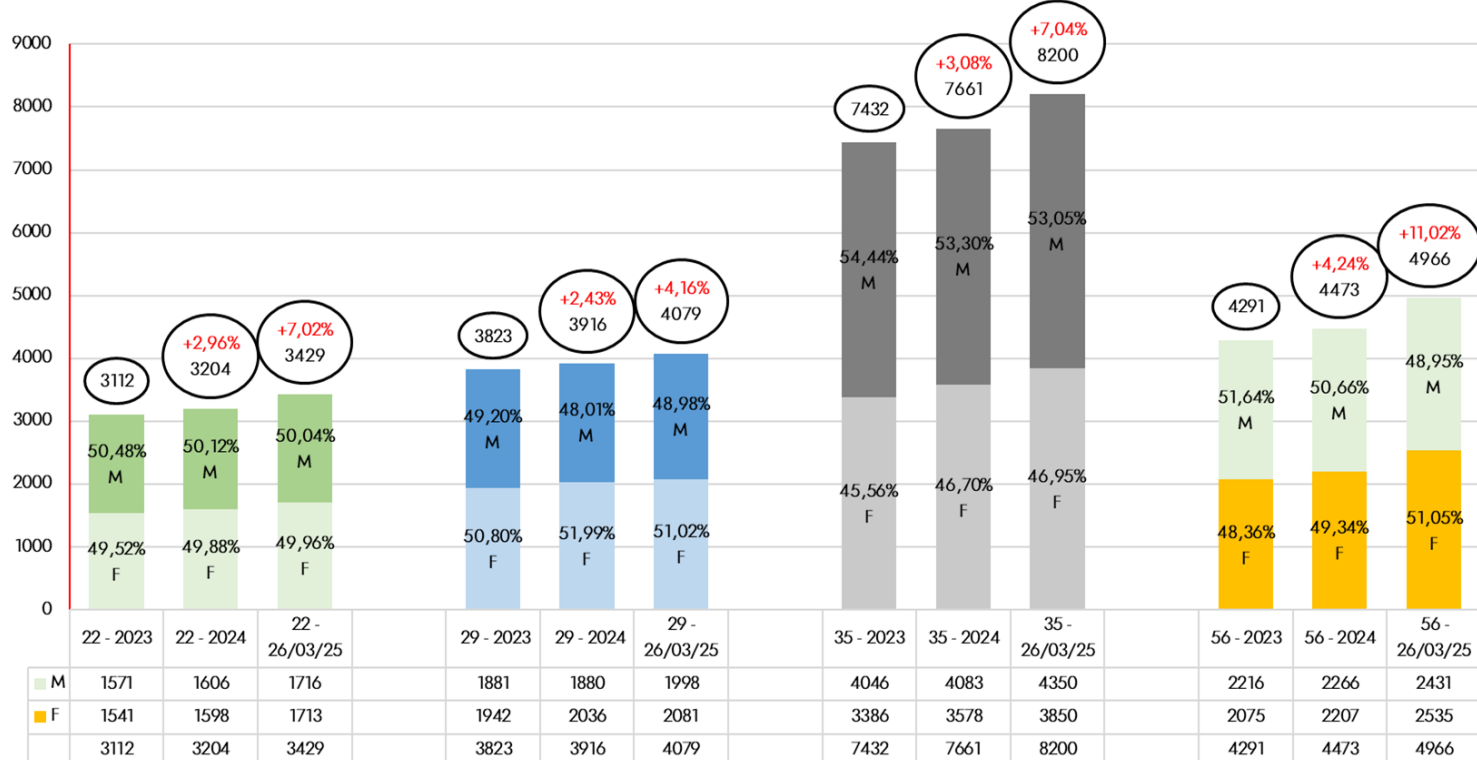
Niveau Fédéral :

- 2024: +2,26%
- 2025: +5,33%

LBA : 3eme ligue ayant la plus forte progression en 2025

Les licences féminines sont majoritaires jusqu'à U18 et une baisse significative à partir de U18 et notamment chez les masters.

Licenciés par département comparaison 2023, 2024 + situation actuelle



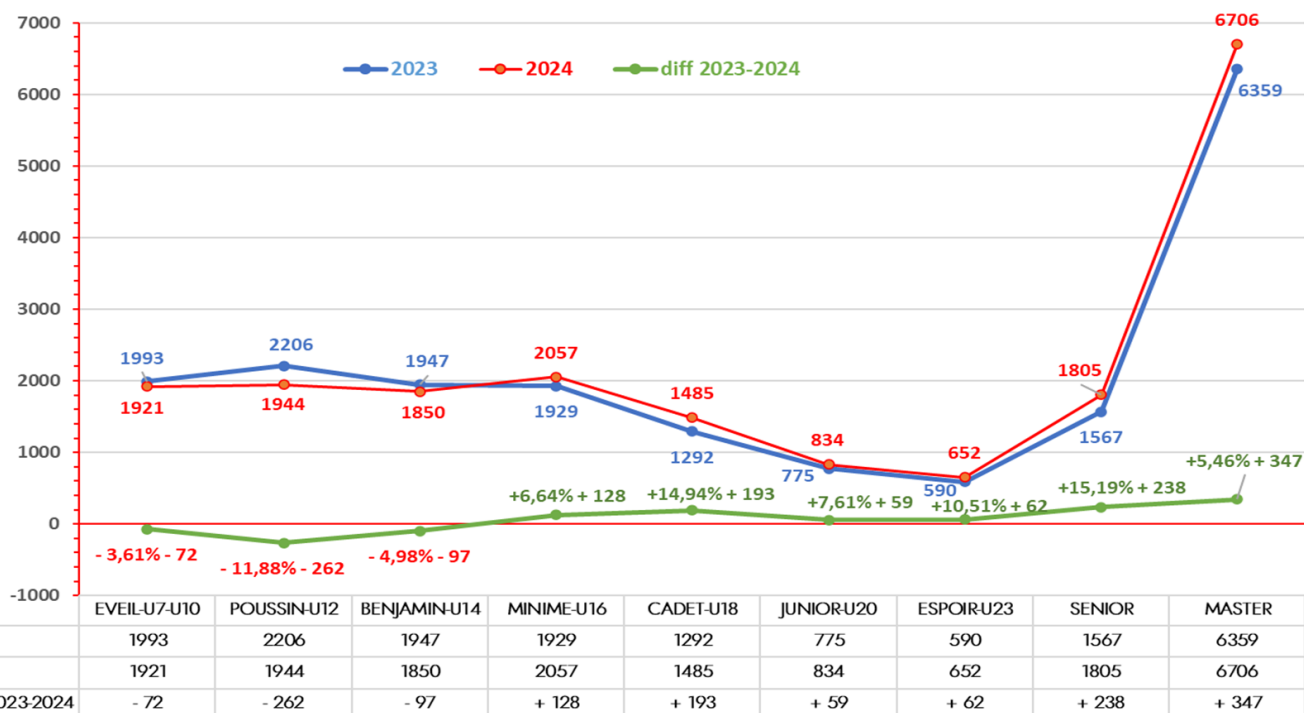
2024 % à la saison 2023 :

- Comité 22 : +92
- Comité 29 : +93
- Comité 35 : +229
- Comité 56 : +182

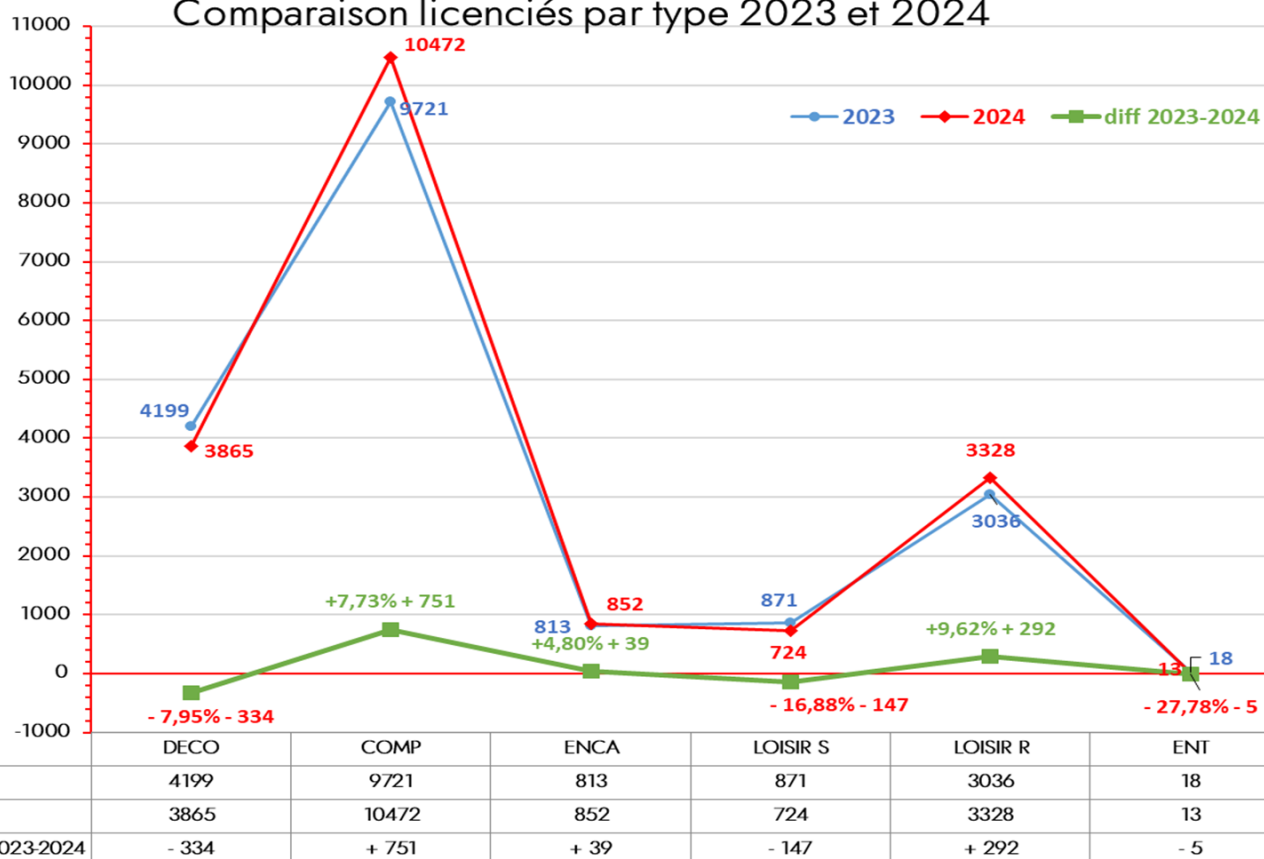
Actuel % à la saison 2024 :

- Comité 22 : +225
- Comité 29 : +163
- Comité 35 : +539
- Comité 56 : +493

Comparaison licenciés par catégorie 2023 et 2024

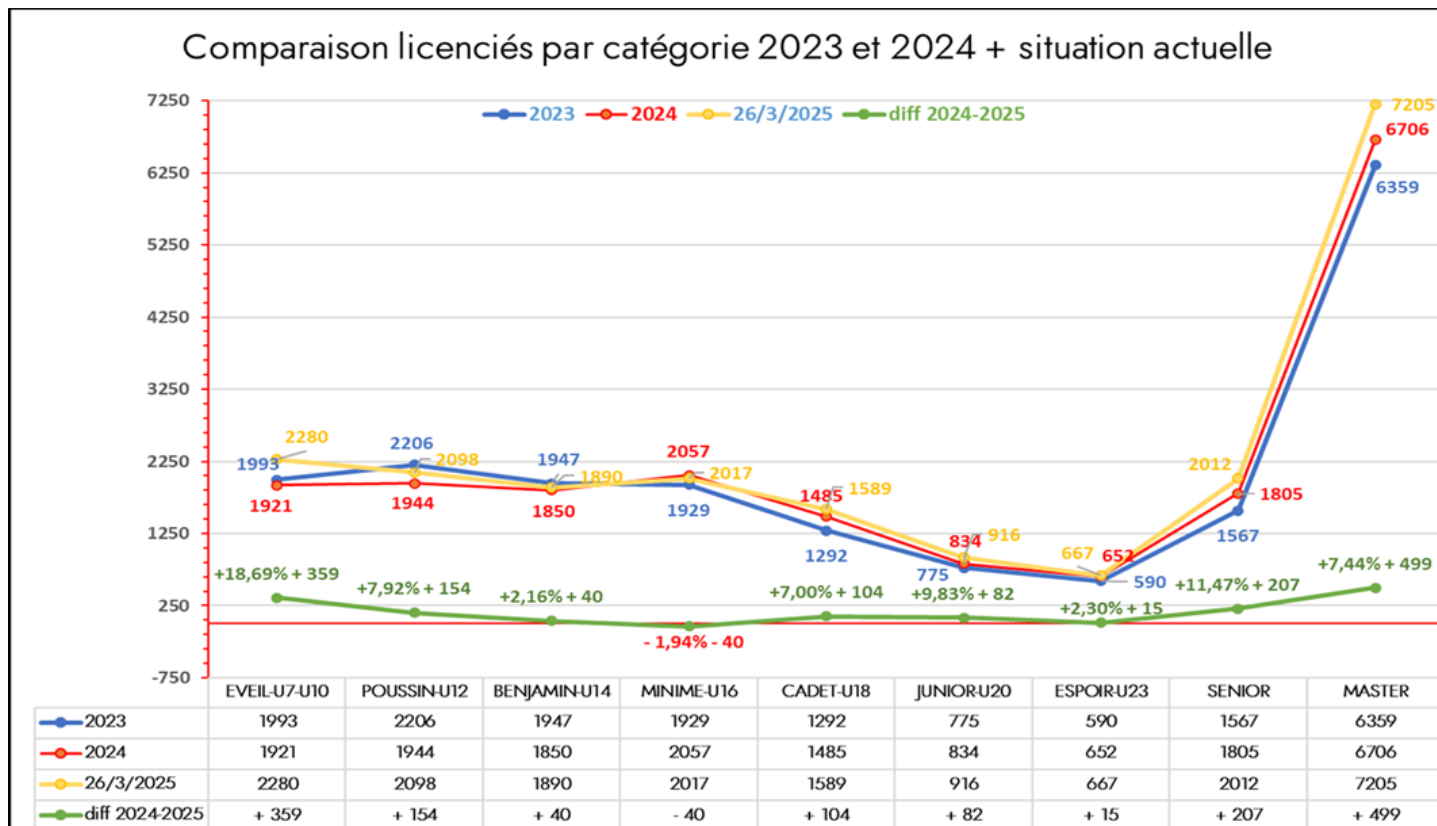


Comparaison licenciés par type 2023 et 2024



Diminution des licenciés dans les catégories découverte et loisir santé et augmentation dans la catégorie loisir running

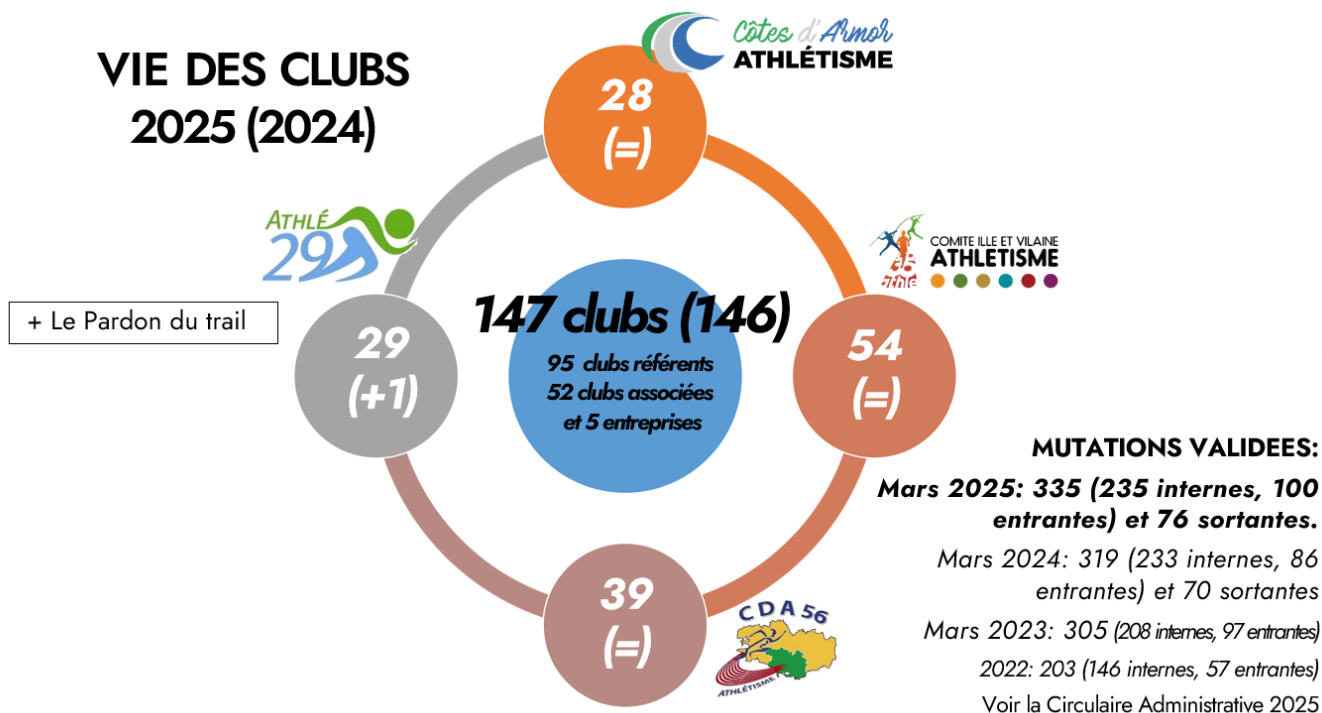
Comparaison licenciés par catégorie 2023 et 2024 + situation actuelle



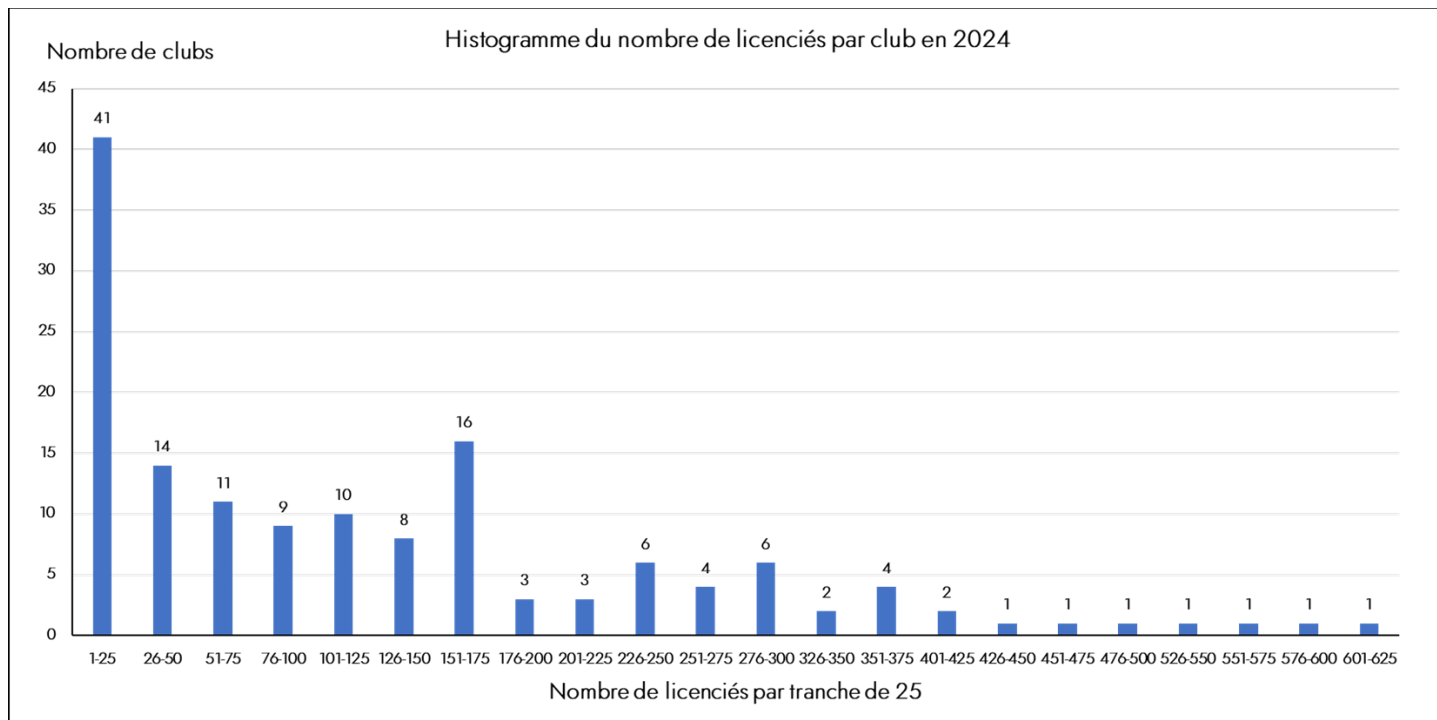
- Augmentation forte des U7 à U12 sans retrouver le niveau de 2023 chez les U12 ; même constat chez les U14.
- Augmentation forte chez les Senior et Master.
- Une légère baisse chez les U16.

2.2 Vie des clubs

VIE DES CLUBS 2025 (2024)



Quelques statistiques :



Nombre d'adhérents par club :

- Min 5, Max 609, Médiane à 94 : 73 clubs (moitié) <= 94 licenciés, 94 clubs < 150 licenciés, 52 clubs > 150 licenciés
- 16 clubs ont 5 licenciés, 54 clubs ont moins de 50 licenciés, 9 clubs ont plus de 400 licenciés.
- 39 clubs sont employeurs avec une moyenne de 1,5 salariés.

2.2.1 Classement 2024 des clubs

Le Classement des Clubs est établi sur l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Il suit les règles rédigées dans [le règlement complet du classement des clubs](#).

2024 1 ^{er} janvier au 31 décembre	1^{er}	2^{ème}	3^{ème}
Classement des clubs Mixte	Haute Bretagne Athlétisme 12411 pts FFA : 1 ^{er}	Stade Rennais Athlétisme 7412 pts FFA : 25 ^{ème} (-2)	Athlé Pays de Vannes 6343 pts FFA : 38 ^{ème} (-3)
Classement des clubs Masculin	Haute Bretagne Athlétisme 5934 pts FFA : 2 ^{ème} (-1)	Stade Rennais Athlétisme 3444 pts FFA : 30 ^{ème} (-4)	Athlé Pays de Vannes 3223 pts FFA : 37 ^{ème} (-1)
Classement des clubs Féminin	Haute Bretagne Athlétisme 4614 pts FFA : 1 ^{er}	Stade Rennais Athlétisme 2951 pts FFA : 18 ^{ème} (-1)	Iroise Athlétisme 2079 pts FFA : 42 ^{ème} (=)

2.2.2 SIFFA

Rappel sur la [Circulaire no 9 du 15 mars 2022](#) :

- RIB :
Par décision du Bureau fédéral du 25 février, les aides fédérales (dont labellisation) et remboursements aux clubs leur seront désormais directement versés et ne transiteront plus par les ligues régionales.
- Encadrants :
Le Ministère en charge des sports demande aux fédérations, dans le cadre du contrôle d'honorabilité, [voir lien](#), de recenser exhaustivement les encadrants (dirigeants, entraîneurs, officiels) des clubs et des structures déconcentrées et de transmettre leurs noms :

2.2.3 Labellisation

Les règles de la certification et de la labellisation sont accessibles sur le site de la Fédération : [Labellisation des clubs](#).

Rappel : « Les critères de labellisation sont figés et étudiés sur une période qui va du 1er septembre au 31 août. A cette date, l'ensemble des données est traité par la C.N.D.C. et les services fédéraux. La labellisation des clubs, ainsi obtenue et validée par le Bureau Fédéral, est la référence de la saison en cours. »

Les informations relatives à l'attribution de la certification et à la satisfaction des critères de labellisation sont directement extraites des données présentes dans le SI-FFA. Les clubs n'ont donc aucune démarche particulière à remplir dans le cadre de la labellisation. Des vérifications sont effectuées par la Commission Nationale du Développement des Clubs afin de valider la véracité des déclarations dans SI-FFA.

2025 (Saison 2024)	Piste	Jeunes	Santé Loisir	Hors Stade	Haut- Niveau
OR	5 (7)	6 (3)	4 (6)	1 (3)	0 (0)
ARGENT	15 (15)	16 (11)	12 (8)	10 (9)	2 (2)
BRONZE	15 (6)	23 (24)	1 (6)	25 (16)	5 (6)
Nombre de clubs	35 (28)	45 (38)	17 (20)	36 (28)	7 (8)

- 58 clubs labellisés sur 146 clubs (39,73%) (51 en 2024)
- 6 sortants et 16 entrants dû au diplôme dirigeant.
- 140 labels en 2025 ; 122 labels en 2024
- 74 clubs ont au moins un dirigeant en 2025
- Le Finistère a le plus de clubs labellisés à 53,85%
- Accès au règlement sur [athlé.fr/Fédération/Clubs/Labellisation](#)

Les clubs ne sont pas informés des raisons de l'évolution de leur niveau de labellisation. Il est indispensable qu'ils aient accès aux détails du nombre de points attribués par critère. La labellisation est importante ; elle donne accès à la demande de subventions PSF.

2.3 Bilan administratif de la Ligue

2.3.1 Personnel



2.3.2 Bilan des réunions

Les réunions suivantes ont eu lieu courant l'année 2024 (en présentiel ou en visio-conférence) :

- Bureau Exécutif : 4
- Comité Directeur : 4
- Commission Sportive et Organisations : 4
- Commission Des Officiels Techniques : 3
- Commission Régionale des Jeunes : 2
- Commission Statuts et Règlements : 3
- Commission Régionale de Marche : 2
- Commission Régionale Athlétisme Forme Santé : 1

Tous les Procès-verbaux validés sont sur le site la Ligue : <https://www.bretagneathle.com/decouvrir-la-ligue/docs-faq>.

2.3.3 Vote du rapport moral de la Secrétaire

Le rapport moral de la secrétaire est approuvé à l'unanimité des clubs présents et représentés.

2.4 Présentation du Bilan et du Compte de Résultat 2024 et Affectation du résultat – vote

Jean Marc BERAUD présente l'exercice comptable 2024 de la Ligue.

2.4.1 Le bilan comptable

Le bilan comptable 2024 est accessible [ici](#)

2.4.2 La trésorerie

TRÉSORERIE	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
CMB - PARTS SOCIALES NPB	55 636,00 €	53 976,00 €	52 769,00 €
CMB - COMPTE CHEQUES	55 341,70 €	39 613,92 €	4 452,29 €
CMB - LIVRET CMB	85 518,28 €	83 027,46 €	80 674,45 €
CMB - BOUTIQUE EN LIGNE	- €	8 695,28 €	1 422,18 €
CMB - CRR	- €	23 334,16 €	24 541,10 €
CMB - COMPTE A TERME	- €	70 000,00 €	70 000,00 €
CMB - TRESO'VIV	508 126,67 €	436 066,31 €	448 817,79 €
SWAN - COMPTE PRO PENNYLANE	1 000,00 €	- €	- €
CAISSE (ESPECES)	45,00 €	590,00 €	195,00 €
TOTAL TRÉSORERIE	705 667,65 €	715 303,13 €	682 871,81 €

Situation de trésorerie confortable, non alarmante mais inférieure à une année de budget : -10k€ -1,35%.

2.4.3 Les fonds propres

SITUATION NETTE	31/12/2024	31/12/2023
FONDS ASSOCIATIFS	204 703,31 €	204 703,31 €
AFFECT BUDGET PROJET ASSO	212 081,81 €	202 257,59 €
Excédent ou déficit de l'exercice	- 49 792,00 €	9 824,22 €
SITUATION NETTE	366 993,12 €	416 785,12 €
Nombre de licenciés au 31 décembre	20 028	18 273
SITUATION NETTE PAR LICENCIÉ	18,32 €	22,81 €

Part moyenne LBA = 21,45 €

2.4.4 Le compte de résultat 2024

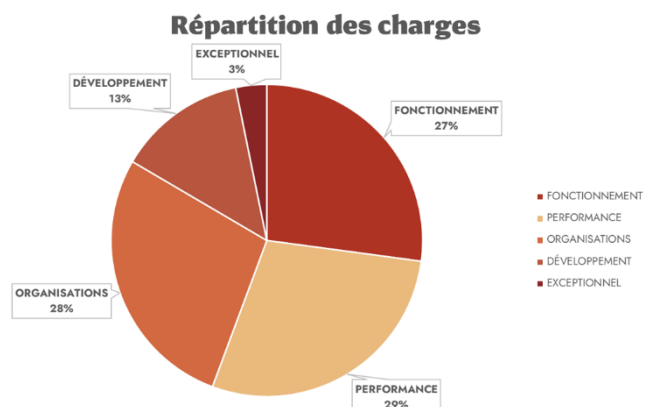
Le compte de résultat est accessible [ici](#) page 6.

LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLÉTISME	Réalisé 31/12/2024
TOTAL DES CHARGES	892 073,81 €
TOTAL DES PRODUITS	842 281,81 €
RÉSULTAT 2024	- 49 792,00 €

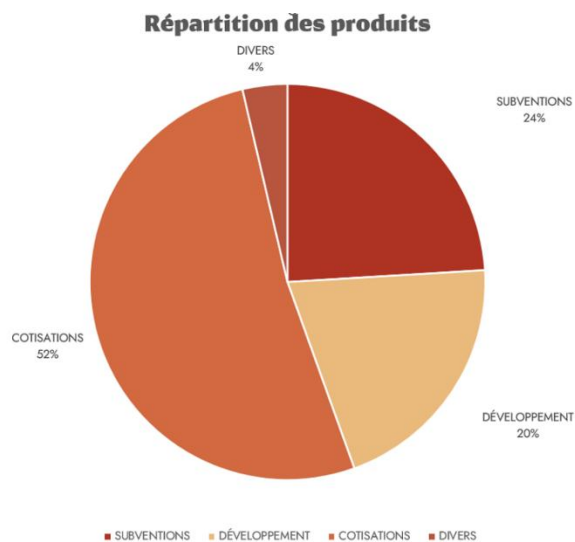
Les raisons principales du déficit de 49 792€ sont :

- La rupture conventionnelle de Vanessa Perrot (plus de 20 ans de présence à la Ligue.
- Les opérations des JO (aide aux athlètes non planifiés et le déplacement des officiels à une session au Stade de France).
- Les opérations de rentrée notamment les formations.

CHARGES	Réalisé 31/12/2024
SIEGE	187 219,17 €
FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES	54 766,66 €
PPF BRETAGNE	254 711,44 €
ORGANISATIONS	247 556,46 €
FORMATIONS	55 330,00 €
DÉVELOPPEMENT - AIDES LBA	63 849,35 €
FINANCIER	- €
EXCEPTIONNEL	28 640,73 €
TOTAL DES CHARGES	892 073,81 €



PRODUITS	Réalisé 31/12/2024
VENTES / PRESTATIONS	9 980,51 €
SUBVENTIONS ANS / PSF	57 600,00 €
SUBVENTIONS RÉGION BRETAGNE	35 320,96 €
SUBVENTIONS COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	46 444,97 €
COTISATIONS / MUTATIONS	436 537,86 €
PARTICIPATIONS ATHLÈTES & CLUBS	24 905,00 €
PRODUITS ENGAGEMENTS ÉVÈNEMENTS	47 642,34 €
AIDES FÉDÉRALES	63 199,29 €
TRANSFERTS DE CHARGES	20 821,97 €
MÉCÉNAT & PARTENARIATS PRIVÉS	21 269,72 €
ACTIONS DIVERSES SANTÉ - RUNNING	58 535,90 €
FONDS DÉDIÉS	10 000,00 €
FINANCIER	9 854,58 €
EXCEPTIONNEL	168,71 €
TOTAL DES PRODUITS	842 281,81 €



Que fait la LBA avec la part Ligue de ma licence ?



Budget réalisé 2024

2.4.5 Attestation de l'expert-comptable

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

LIGUE DE BRETAGNE ATHLETISME
Pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	847 872,95 €
Résultat net comptable	-49 792,00 €
Total du bilan	804 503,04 €

Fait à LANGUEUX,
Le 19/02/2024,
Benoit CHARLES,
Expert-comptable.

2.4.6 Rapports du Commissaire aux comptes, Thomas PECHEU (AUDACC)



Expertise Comptable / Commissariat aux Comptes / Social

Fabien **Jouan**
Thomas **Pécheu**
Dominique **Clément**
Experts-Comptables DPLE
Commissaires aux Comptes

www.AUDACC.fr
02 96 61 83 33
audacc@audacc.fr

**ASSOCIATION LIGUE DE BRETAGNE
D'ATHLETISME**
Association Loi 1901
Siège social : 18 rue Pierre de Coubertin
22440 PLOUFRAGAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2024

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée en date du 16/11/2024 par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLETISME relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ASSOCIATION LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLETISME à la fin de cet exercice.

Fait à PLERIN, le 05 Mars 2025
Le Commissaire aux Comptes
AUDACC **AUDACC**, représenté par
Thomas PECHEU
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES / SOCIAL
Membre au capital de 60 000 €
8, rue de la République - BP 14871 - 22165 PLOUFRAGAN
8, rue de la République - 22165 PLOUFRAGAN
Tél. 02 96 61 83 33 - audacc@audacc.fr

Le rapport du Commissaire aux Comptes est accessible [ici](#)

2.4.7 Approbation du Bilan et du Compte de Résultat 2024 –vote

Les comptes 2024 ont été approuvés par le Comité Directeur du 24 février 2024.

Le compte de résultat 2024 est approuvé : 0 voix contre, 7 voix abstention (3 clubs), 388 voix pour (127 clubs).

2.4.8 Affectation du résultat du Compte de Résultat 2024 –vote

L'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 en diminution du projet associatif pour sa totalité est voté à l'unanimité des clubs présents ou représentés.

3 Montant des cotisations annuelles des clubs affiliés – vote

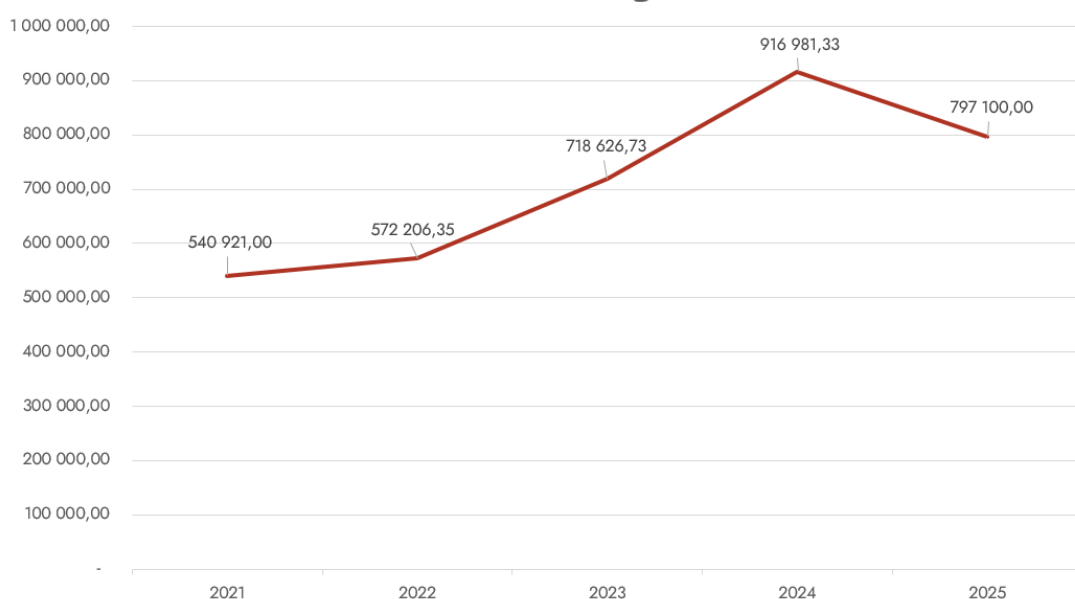
Nous devons tous les ans approuver les cotisations régionales de nos licenciés bretons. Nous proposons le maintien des cotisations régionales.

Le maintien des cotisations est approuvé à l'unanimité des clubs présents ou représentés.

4 Présentation du Budget prévisionnel 2025 – vote

Le budget prévisionnel 2025 est consultable [ici](#).

Évolution des budgets



4.1 Les produits

PRODUITS	Prévisionnel 2025	PRODUITS	Prévisionnel 2025
VENTES / PRESTATIONS	14 000,00 €	SUBVENTIONS	
BOUTIQUE EN LIGNE	2 000,00 €	COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	43 500,00 €
PRESTATION CHRONO	12 000,00 €	Conseil Départemental 29	10 000,00 €
SUBVENTIONS		FESTIVAL DU CROSS	10 000,00 €
ANS	45 600,00 €	Conseil Départemental 22	2 500,00 €
CAMPAGNE PSF	30 600,00 €	MEETING NATIONAL EN SALLE	2 500,00 €
AIDES A L'EMPLOI	- €	Saint-Brieuc Armor Agglomération	5 000,00 €
PÔLE ESPOIRS RENNES METROPOLE	15 000,00 €	MEETING NATIONAL EN SALLE	5 000,00 €
RÉGION BRETAGNE	42 500,00 €	Poher Communauté	2 500,00 €
ACQUISITION MATÉRIEL	7 500,00 €	FESTIVAL DU CROSS	2 500,00 €
ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT	12 500,00 €	Ville de Saint-Brieuc	5 000,00 €
PÔLE ESPOIRS RENNES METROPOLE	5 500,00 €	MEETING NATIONAL EN SALLE	5 000,00 €
CHAMPIONNATS DE BRETAGNE	7 000,00 €	Ville de Carhaix	7 500,00 €
FESTIVAL DU CROSS	10 000,00 €	FESTIVAL DU CROSS	7 500,00 €
		Ville de Cesson-Sévigné	11 000,00 €
		PÔLE ESPOIRS RENNES METROPOLE	11 000,00 €

PRODUITS		Prévisionnel 2025
COTISATIONS / MUTATIONS		458 000,00 €
COTISATIONS LBA		440 000,00 €
MUTATIONS		15 000,00 €
PÉNALITÉS AG LBA		3 000,00 €
PARTICIPATIONS ATHLÈTES & CLUBS		35 500,00 €
ETR : Stages de Spécialités		20 000,00 €
Opération Breizh Minimés		11 500,00 €
Tenues Juges et Jeunes Juges (CDA)		4 000,00 €
PRODUITS ENGAGEMENTS ÉVÈNEMENTS		27 000,00 €
CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DE CROSS		6 000,00 €
CHAMPIONNAT DE BRETAGNE SALLE		2 000,00 €
CHAMPIONNAT DE BRETAGNE PISTE		2 000,00 €
COMPÉTITIONS REGIONALES AUTRES		2 000,00 €
PRE-FRANCE CROSS, SALLE ET PISTE		5 000,00 €
FESTIVAL DU CROSS		10 000,00 €
AIDES FÉDÉRALES		74 700,00 €
PLAN DE PROFESSIONNALISATION (AGENTS DE DVLT)		52 500,00 €
COUPE DE FRANCE MINIMÉS		2 000,00 €
ASSEMBLEE GENERALE FFA (AIDE DEPLACEMENT)		200,00 €
OFA		20 000,00 €

PRODUITS		Prévisionnel 2025
TRANSFERTS DE CHARGES		1 000,00 €
TRANSFERTS DE CHARGES DE PERSONNEL		1 000,00 €
MÉCÉNAT & PARTENARIATS PRIVÉS		20 000,00 €
MÉCÉNAT & PARTENARIATS PRIVÉS		15 000,00 €
FESTIVAL DU CROSS		5 000,00 €
ACTIONS DIVERSES SANTÉ - RUNNING		28 300,00 €
CORRIDA DE LANGUEUX (CONVENTION)		7 500,00 €
CRR BRETAGNE		20 000,00 €
COMPÉTITIONS MARCHE NORDIQUE		800,00 €
FINANCIER		7 000,00 €
RESULTAT FINANCIER		7 000,00 €
Total des produits		797 100,00 €

4.2 Les charges

CHARGES		Prévisionnel 2025
SIEGE		158 400,00
PETITS EQUIPEMENTS		1 500,00 €
FOURNITURES DE BUREAU		2 000,00 €
LOCATIONS IMMOBILIERES		8 500,00 €
ABONNEMENTS LOGICIELS		2 400,00 €
LOCATION COPIEUR		3 000,00 €
FRAIS VEHICULES LBA		2 000,00 €
PRIMES D'ASSURANCES		2 800,00 €
HONORAIRES		7 500,00 €
COMMUNICATION / SITE INTERNET		2 000,00 €
DEPLACEMENTS / CARBURANT		2 500,00 €
AFFRANCHISSEMENTS / INTERNET / TELEPHONE		1 000,00 €
SERVICES BANCAIRES		700,00 €
COTISATIONS DIVERSES		1 000,00 €
REMUNERATION DU PERSONNEL		80 000,00 €
CHARGES SOCIALES		28 500,00 €
AMORTISSEMENTS		11 000,00 €
FORMATIONS/FRAIS ANNEXE PERSONNELS		2 000,00 €

CHARGES		Prévisionnel 2025
FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES		65 500,00
ASSEMBLEES GENERALES FFA		5 500,00
ASSEMBLEES GENERALES LBA		2 000,00
REUNIONS BUREAU ET COMITE DIRECTEUR		23 000,00
REUNIONS COMMISSIONS REGIONALES		15 000,00
CRR BRETAGNE		20 000,00
PPF BRETAGNE		227 200,00
REMUNERATION DU PERSONNEL		32 000,00
CHARGES SOCIALES		9 500,00
POLE ESPOIRS RENNES METROPOLE		35 000,00
POLE ESPOIRS POST-BAC		3 200,00
GROUPE BRETAGNE		17 500,00
MATCHS INTERLIGUES		16 000,00
COUPE DE FRANCE MI		20 000,00
ETR : Stages de Spécialités		50 000,00
ETR : Opération Breizh Minimés		25 000,00
SUIVI HORIZON		3 500,00
CADRES TECHNIQUES ET SPORTIFS		10 000,00
REUNIONS ETR PRO		3 000,00
SUIVI MEDICAL ATHLETES LISTES		2 500,00

CHARGES		Prévisionnel 2025	CHARGES		Prévisionnel 2025
ORGANISATIONS		233 000,00	FORMATIONS		54 000,00
REMUNERATION DU PERSONNEL	43 000,00		REMUNERATION DU PERSONNEL	27 500,00	
CHARGES SOCIALES	17 000,00		CHARGES SOCIALES	5 000,00	
CHAMPIONNAT DE BRETAGNE PISTE	11 000,00		OFA - ENCADREMENT SPORTIF	12 000,00	
CHAMPIONNAT DE BRETAGNE SALLE	8 000,00		OFA - JURY	7 500,00	
CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DE CROSS	8 000,00		OFA - DIRECTION	1 000,00	
COMPETITIONS REGIONALES AUTRES	15 000,00		OFA - ORGANISATION	1 000,00	
PRE-FRANCE CROSS, SALLE ET PISTE	12 000,00		DÉVELOPPEMENT - AIDES LBA		59 000,00
ESPACE BRETAGNE SUR CHPTS FRANCE	2 000,00		REMUNERATION DU PERSONNEL	30 000,00	
CHALLENGE DE MARCHE MARIO GATTI	5 000,00		CHARGES SOCIALES	7 500,00	
INTERCOMITES MINIMES	2 000,00		ATHLE SANTE LOISIR / IRFO / SVE	1 500,00	
SYSTEME CHRONOMETRIE / CAMERA	10 000,00		AIDES LBA MEETINGS/COMPETITIONS NAT	3 000,00	
FESTIVAL DU CROSS	55 000,00		AIDE AUX CLUBS BRETONS	5 000,00	
MEETING NATIONAL EN SALLE	13 500,00		SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES	8 000,00	
COMPETITIONS ET CHALLENGE MARCHE NORDIQUE	3 500,00		AIDE ACCOMP. COMP. INT.	1 000,00	
MATERIELS SPORTIFS / MEDICAUX	20 000,00		ASSISES REGIONALES	3 000,00	
EQUIPEMENTS JURY	8 000,00		Total des charges		797 100,00

Le budget prévisionnel 2025 est à l'équilibre en supprimant des actions pour 40 000€ :

- L'Ekiden : 5 000€
- La Soirée de l'Athlé : 10 000€
- L'approvisionnement de Vêtements : 9 000€
- La suppression du match cadets/juniors estival : 7 000€

4.3 Vote du budget prévisionnel 2025

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des clubs présents ou représentés.

5 Approbation des comptes rendus d'activité des commissions régionales

Le rapport des commissions régionales est accessible [ici](#).

Vote : les comptes rendus d'activités des commissions régionales sont approuvés à l'unanimité à l'unanimité des clubs présents ou représentés.

6 Intervention des Conseillers Techniques.

Antoine GALOPIN, Conseiller Technique :

« Bonjour à tous, Je vais vous donner des éléments contextuels concernant la performance puisque c'est un domaine sur lequel je m'investis en tant que responsable depuis à peu près un an suite au départ de Jonathan BALESTON ROBINEAU.

Rappelons les résultats exceptionnels réalisés par les athlètes bretons cette année. À noter que sur les 7 sélectionnés aux JO on couvre l'ensemble des disciplines de l'athlétisme ; c'est un bon signal.

À noter également les premières médailles internationales avec les médailles d'Agathe GUILLEMOT et Clara LIBERMAN mais également la médaille en relais au championnat d'Europe pour Simon BEDART. Chez les jeunes des records de France et des records de Bretagne sont battus comme jamais. C'est vraiment exceptionnel.

En nombre de listés, c'est-à-dire reconnus athlètes de haut niveau par la Fédération, on atteint des nombres qu'on n'a jamais atteints c'est-à-dire qu'actuellement en 2025 on a 45 sportifs en Bretagne listés espoir.

Comment peut-on expliquer ces résultats ?

Au niveau de World Athletics Il y a une explosion des résultats très importante en poste covid qui peut s'expliquer de plein de manières. L'évolution des performances de la Ligue de Bretagne, en réalité, s'inscrit dans une évolution globale du niveau des performances internationales en athlétisme en particulier dans les épreuves de demi-fond. Mais en général, là où il y avait à peu près 10 personnes à faire un niveau de performance, aujourd'hui il y en a 70. Exemple sur le 800 m 2' chez les femmes c'était quelque chose d'exceptionnel, c'est devenu la norme. Il y a plus de 100 filles qui sont aux alentours de 2'. Il faut donc revoir nos critères de liste et de sélection et l'ensemble de nos outils.

On essaie de trouver un équilibre mais chaque année le curseur évolue ; c'est compliqué de savoir. Il y a une évolution des performances. Par exemple le nombre de listés est lié à une augmentation des performances qui est relative aux autres et aussi à la performance générale dans l'athlétisme.

Et ça c'est depuis le covid. Alors comment l'expliquer ? Là je ne vais pas rentrer dans les explications mais je pense qu'il y a des athlètes qui aujourd'hui s'investissent pleinement dans des projets et qui croient en leur chance comme jamais ça a été le cas. On est dans une société de médias. Il y a des athlètes qui arrivent à trouver une autonomie dans le financement de leur projet sportif et d'aller entre guillemets au bout de leurs rêves.

Deuxième élément qui permet d'expliquer ces performances exceptionnelles. C'est l'effet JO en France Un maximum de Français se sont dit à un moment donné j'ai peut-être une chance d'aller aux jeux sur mon territoire.

Il y a eu un peu plus de moyens avec l'Agence nationale du sport qui a permis à ceux qui n'étaient pas trop loin d'espérer qu'à un moment donné ils puissent accéder à ce grand concert mondial : un effet levier.

Autre élément, la présence d'Agathe Guillemot, personne exceptionnelle, capable de faire des sélections d'abord sur les épreuves combinées puis de transférer sur le demi-fond ses résultats ; elle a une capacité à montrer que c'est possible et je pense qu'elle a tiré avec elle une partie de son groupe au HBA. En montrant qu'il n'y avait pas de complexe à avoir et qu'on pouvait faire des choses. Elle a créé une synergie. Mais un athlète évidemment, n'est jamais seul à faire sa performance.

Il est aidé d'abord par un entraîneur passionné qui s'investit souvent bien au-delà du temps pour lequel il est rémunéré. On a aussi sur le territoire quelques entraîneurs qui sont prêts à mettre entre parenthèse une partie de leur vie ou en tout cas donner une partie de leur vie à titre entre guillemets gracieux pour permettre à ces athlètes de performer ; il y en a dans la salle.

Donc les entraîneurs et puis évidemment au-dessus il y a les clubs qui vont soutenir en se donnant les moyens, le HBA en particulier, pour accompagner la très haute performance. C'est aussi quelque chose qui est nouveau

Aujourd'hui on va chercher des moyens pour essayer de trouver des solutions pour que les athlètes puissent rester localement s'entraîner et réaliser de la haute performance. Et enfin le dernier élément, les structures fédérales les comités départementaux, Ligue et fédération œuvrent en essayant de mettre en place un certain nombre de dispositifs pour soutenir et accompagner l'émergence du haut niveau.

Le haut niveau est devenu pour certaines disciplines extrêmement rémunérateur ? On peut dire qu'aujourd'hui avec les réseaux sociaux en demi-fond, on peut très bien vivre de l'activité. Alors que paradoxalement dans d'autres activités comme les lancer en particulier les athlètes ont moins de facilité à mener un projet de haut niveau. Tous ces changements font que la Ligue de Bretagne doit se repositionner par rapport au haut niveau. Déjà, elle doit se repositionner par rapport aux missions qui lui attribuées, c'est à dire à chaque Olympiade dans tous les quatre ans.

La Fédération a écrit ce qu'on appelle un projet de performance fédéral. Dans ce projet de performance fédéral, elle prend une partie de la responsabilité de l'accompagnement des athlètes et en délègue une partie à ces territoires. La partie qui nous est déléguée pour l'instant alors on n'en sait pas encore grand-chose. Il va y avoir un nouveau DTN qui va mettre en place une politique. La fédération a pris la responsabilité, pour l'instant, de la gestion des athlètes de très haut niveau. C'est à dire

que c'est son domaine et qu'elle attend des ligues que l'on qu'on agisse en particulier sur les athlètes en devenir au niveau des listes espoir.

Et donc il faut s'attendre dans les prochains mois, à ce que l'ensemble de nos dispositifs soient revus avec des objectifs précis qui vont leur permettre de rester efficace par rapport aux nouvelles ambitions et aux nouveaux objectifs qui nous seront donnés. Nous avons des structures permanentes d'entraînement dont le pôle espoir qui va évoluer à nouveau. Il a déjà commencé à évoluer. Le projet, rédigé avec Gilles DUPRAY, sera présenté de manière globale aux élus pour qu'en septembre prochain on puisse le mettre en œuvre.

Quand on a beaucoup plus d'athlètes à aider et qu'on n'a pas plus de moyens il faudra être plus précis, c'est-à-dire qu'on ne peut pas dans un dispositif aider tous les niveaux de pratiquants et tous les pratiquants. Il faudra peut-être que chaque dispositif soit axé sur un niveau. Chaque structure, comité, ligue aura son rôle à définir.

Un point sur la formation.

La formation encadrement sportif qui est quand même le gros morceau de la formation se répartit sur trois personnes :

- Jean Baptiste BARBOT gère la partie administrative de toutes les formations OFA
- Gilles DUPRE est en charge de la formation professionnelle (CQP)
- Je suis en charge de la formation encadrement sportif

Je vais terminer juste sur un élément de réflexion par rapport à la formation. Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui se démènent sur la formation pour que ça corresponde aux attentes

On se rend compte qu'il y a beaucoup de besoins de formation. On met en place des sessions de formation et on s'aperçoit qu'il y a de moins en moins de personnes qui y vont. Quelque part l'offre de formation qu'on a ne correspond pas à la demande de formation alors que réellement il y a une demande de formation. Une forte demande de proximité le week-end est demandée mais sans moyens humains de notre part.

Le webinaire a beaucoup de succès, outil à ne développer, tout en gardant à l'esprit que former un encadrant dans une activité physique ne peut se faire uniquement en visio conférence. Nous n'aurons jamais les moyens pour venir dans vos clubs au plus proche dans toutes les disciplines.

Les bénévoles doivent faire l'effort de se déplacer pour certaines formations. On ne peut pas éduquer à la perche sans toucher la perche

Avec Gilles, on essaye de se démener pour qu'il y ait un maximum de formations qui se rapprochent de vous. Mais je pense qu'il faut que chacun ait conscience du problème et fasse un pas vers l'autre ».

7 Intervention du Directeur de la Ligue, Clément BAJON

7.1 Le PSF 2025 :

DATES DE LA CAMPAGNE :

- Avant de déposer votre demande : Mettre à jour ses données administratives et compléter le compte-rendu financier 2024
- Vendredi 28 Mars 2025 : Ouverture CompteAsso.
- Lundi 21 avril 2025 : Date limite dépôt des dossiers – aucune exception possible.
- Retour de la FFA à l'ANS dans la 1ère quinzaine de juin.
- Courant Juillet / Août : envoi des notifications aux structures fédérales.

- A partir de septembre : paiement des subventions par l'ANS.

PRINCIPES GENERAUX

- Être labellisé dans un des 4 secteurs (stade, éducation athlétique, running ou forme/santé).
- Actions à réaliser entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025.
- Subvention minimale de 1500€ (sauf QPV et ZRR : 1 000€).
- Subvention minimale de 750€ par action (2x500€ si 1 000€).
- Dossier à déposer sur le CompteAsso.
- Compte-rendu des actions 2024 à joindre au dossier avant transmission de la demande 2025 (dans CompteAsso directement).

POINTS D'ATTENTION

- L'action se déroule sur l'année civile
- Attention aux rémunérations (compte 64 < 50% des charges).
- Subvention ne peut excéder 80% du coût total de l'action (il n'y a plus d'exception pour les clubs -150 licenciés / petits comités).
- Aucune action subventionnée à – de 750€
- Pensez à cocher la case « majoritairement féminin » pour toute action tournée vers le public féminin.

7.2 Les opérations accompagnement clubs 2024

Opération	Objectif / Mission	Mise en place
Accompagnement Labellisation Formation dirigeant	Formation Dirigeant adjoint Aide à la labellisation Club non-labellisés éligible aux subventions du PSF	10 modules Visio FOAD
Campagne PSF	Projet développement club	En présenciel
Enquête Club	Lien club Accompagnement et structuration club Retour territoire pour préparer au mieux l'olympiade 24-28 Problématiques soulevées Besoin spécifique (TOP & FLOP édité par GM et JB lors de la précédente AG)	Document PDF - Questionnaire Envoi et contact spécifique aux clubs cibles Relance sur les clubs "actifs (ou avec un certain nombre de licencié) NB : Contact a reprendre avec les clubs Visite - Visio avec les clubs cibles

Opération	Objectif / Mission	Mise en place
Opération Coach Rentrée	Accompagnement club Accueillir et monter en compétence les équipes d'encadrement au sein des clubs	Gratuité du Module 2 (7heures - 10euros de l'heure) Via les CD, une action départementalisée à une date définie Formation en locale si demande avec au moins 5 licenciés du club
Opération formation photofinish / e-logica	Répondre à une problématique régionale Formation au e-Logia, photofinish, centrale de faux départ, classeur Etoffer le pool de juge aux postes clés dans l'ensemble des départements	21/09 - Présence de Matsport Différent groupe (Novice / Expert) Analyse matériel / retour des problématiques rencontrées Développement du E-logica
Formation des encadrants / Comité Directeur	Accompagner nos encadrants et Elu en proposant des modules de formation Prise en charge des modules du domaine encadrement sportif pour nos encadrants (Reconnaissance) L'implication des encadrants et Elu permettent l'obtention de module / diplôme	Module lors des stages Module lors de certains comités directeur

8 Intervention de Frédéric BURLETT, Trésorier Général de la FFA

Tout d'abord, Frédéric BURLETT tient à remercier l'ensemble des responsables des clubs pour leur implication lors de cette assemblée générale et remercie le Président Jean Marc BERAUD pour son accueil.

Frédéric BURLETT nous a présenté un diaporama disponible développant les 5 points suivants :

Installation de la nouvelle gouvernance

Depuis le 14 décembre 2024 :

- Prise en main des dossiers à partir du lundi 16/12
- Peu/Pas de passation entre les équipes
- Comité Directeur n°1 - 21/12 qui a vu la nomination du Bureau Fédéral
- A partir du 6/01 étude des comptes 2024 par le Trésorier Général
- De janvier à mi-mars, plus de 20 réunions consacrées à la clôture des comptes et à l'établissement du budget prévisionnel 2025.

Une volonté de simplification et d'efficacité fédérale :

- Mise en place d'un Bureau Fédéral restreint avec 5 Vice-présidents en responsabilité selon les grands axes du projet politique (vie des clubs / Haut niveau / Vie économique et influence / Vie sportive / Territoires).
- Intégration d'une dimension de développement pour toutes les commissions.
- Une future organisation des services fédéraux alignée sur l'organisation politique.

Situation financière de la FFA

Situation économique et financière

- Déficit très important au 31.12.2024 de -3,6 M€ (13% du budget).
- Au 31.12.2024, les fonds propres sont négatifs à hauteur de 1,5 M€.

- La situation de trésorerie sera dégradée pour atteindre un pic de découvert de – 2 421 K€ fin juillet 2025

Les causes du déficit

- Dépassement RH exceptionnel.
- Dépassement budgétaire sur l'exercice 2024.
- Factures 2022 et 2023 non comptabilisées
- Comptabilisation des stocks équipements ADIDAS.
- Provisions pour risques d'impayés
- Un laxisme dans le suivi de la gestion budgétaire sur plusieurs années.

Les actions correctives

- Reprise en mains du respect des procédures d'engagement des dépenses et de suivi budgétaire
- Recherche de nouveaux partenaires pour accroître les recettes.
- Etablissement d'un budget prévisionnel 2025 avec un excédent le plus important possible permettant de reconstituer en grande partie les fonds propres.
- Cet objectif devant se poursuivre sur les années suivantes
- Etablissement d'un suivi de plan de trésorerie glissant à 12 mois.
- Négociations de solutions de financements pour éviter le découvert bancaire.

Plan de développement

- Stratégie des pratiques
 - Rendre la Fédération plus accessible à tous les pratiquants.
 - Fidéliser les licenciés et notamment les jeunes.
 - Consolider les liens avec l'écosystème running.
- Stratégie des clubs
 - Personnaliser l'accompagnement des clubs.
 - Coordonner cet accompagnement avec les Ligues et les Comités Départementaux.
 - Aider les clubs à se professionnaliser face au déclin du bénévolat
- Stratégie des territoires
 - Permettre aux structures déconcentrées de déployer la stratégie fédérale
 - Assurer une communication montante et descendante avec des propositions et des réponses
- Stratégie de performance sociale
 - Accentuer les interventions pour la lutte contre les violences, déviances, mixité et éco responsabilité.
 - Accompagner concrètement les clubs dans ce domaine par des dispositifs adaptés.

Une relation renforcée avec les territoires :

- clarification rôles respectifs : fédération / ligues / CDA.
- utilisation du réseau pour la mise en place des actions (détection, formation..).
- valorisation des territoires auprès des partenaires mutualisation des moyens territoriaux.
- utilisation des agents de développement.

Marie-Paule CORRE

Secrétaire Générale

Jean-Marc BERAUD

Président LBA